

Compte rendu de séance

Séance du 24 Septembre 2020

L' an 2020 et le 24 Septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la mairie sous la présidence de DEBATISSE Philippe, le Maire.

Présents : M. DEBATISSE Philippe, Maire, Mmes : ALLAIN Jocelyne, FUKS Marie, HAMON Jeannette, REGUER Sabrina, MM : BAILLEAU Patrick, CLÉRISSY Marc, TOUTAIN Stéphane

Excusés ayant donné procuration : Mme CAZARETH Olivia à M. DEBATISSE Philippe, M. LETELLIER Éric à M. TOUTAIN Stéphane

Excusé : M. THIBAUT Didier

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 11
- Présents : 8

Date de la convocation : 17/09/2020

A été nommée secrétaire : Mme FUKS Marie

Travaux d'accessibilité du cimetière réf : 1/2020-09-25

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux d'accessibilité du cimetière. Actuellement les marches de l'entrée principale sont hautes et les personnes à mobilité réduite ne peuvent pas accéder au cimetière ni à l'église par l'entrée principale. L'accès se fait alors sur le côté du cimetière par une autre entrée. A l'intérieur du cimetière, le revêtement est en cailloux.

Monsieur le Maire propose de créer un accès conforme par l'entrée sur le côté et de créer un chemin autour de l'église en béton pour faciliter l'accès au cimetière et à l'église aux personnes à mobilité réduite. Cette proposition avait été évoquée auparavant lors d'une dernière réunion de commission.

Un devis de l'entreprise Hamon Ludovic est présenté pour un coût total de 27 665,32 € Ce coût comprend la création de l'allée principale autour de l'église en béton désactivé sur 1m50 de largeur avec 12cm d'épaisseur avec une rampe d'accès à l'entrée principale pour les personnes à mobilité réduite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE ce devis.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention au titre de la DSIL 2020 - Part exceptionnelle - Travaux d'accessibilité cimetière réf : 2/2020-09-25

Monsieur le Maire rappelle le devis validé pour les travaux d'accessibilité du cimetière. Il s'élève à 27 665,32 € Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020, part exceptionnelle. Monsieur le Maire est autorisé à signer, après délivrance de l'accusé réception de dossier complet le marché concerné.

L'échéancier prévisible des travaux est le suivant :

Début des travaux : 4ème trimestre 2020

Fin des travaux : 1er semestre 2021

Plan de financement

Charges en €HT	Produits financiers en €HT
Coût global : 27 665,32	DSIL (sollicitée 80 %) : 22 132,26 Autofinancement 20% : 5533,06
Total des charges : 27 665,32	Total des produits : 27665,32

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Travaux d'isolation et d'assainissement du gîte d'étape réf : 3/2020-09-25

Monsieur le Maire propose de réaliser des travaux d'isolation et d'assainissement sur des bâtiments communaux. Il propose d'abord de réaliser l'isolation des rampants de l'atelier technique. Ensuite l'isolation de l'ancien gîte d'étape doit être réalisé ainsi qu'une partie de l'assainissement.

Monsieur le Maire présente trois devis :

- Entreprise Hamon Ludovic, d'un montant de 1318,30 € pour la remise en état des écoulements des eaux usées du gîte d'étape
- Entreprise Rousseau William, d'un montant de 1127,56 €HT, 1353,07 €TTC pour la réalisation de l'isolation de l'atelier technique
- Entreprise Rousseau William, d'un montant de 5459,86 €HT, 6551,83 €TTC pour la réalisation de l'isolation de l'ancien gîte d'étape (le conseil Municipal ne souhaite pas la mise en peinture des murs)

La commission bâtiments s'est réunie auparavant pour faire état des travaux à réaliser.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE ces trois devis.

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Demande de subvention au titre de la DSIL 2020- part exceptionnelle - Travaux d'isolation et d'assainissement des bâtiments communaux réf : 4/2020-09-25

Monsieur le Maire rappelle les devis validés pour les travaux d'isolation et d'assainissement de bâtiments communaux. Le coût total s'élève à 7905,72 €HT.

Il sollicite l'aide de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2020, part exceptionnelle à hauteur de 80% de la dépense totale.

Monsieur le Maire est autorisé à signer, après délivrance de l'accusé réception de dossier complet, le marché concerné.

L'échéancier prévisible des travaux est le suivant :

Début des travaux : 4ème trimestre 2020

Fin des travaux : 4ème trimestre 2020

Plan de financement

Charges en €HT	Produits financiers en €HT
Coût global : 7905,72	DSIL (sollicitée 80 %) : 6324,57 Autofinancement 20% : 1581,15
Total des charges : 7905,72	Total des produits : 7905,72

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Tarifs de la restauration scolaire pour les adultes réf : 5/2020-09-24

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour les tarifs de la restauration scolaire pour les adultes.

Il est proposé de mettre en place des tarifs différents pour le personnel et les autres personnes extérieures (enseignantes, animateurs, élus, parents d'élèves le cas échéant).

Monsieur le Maire rappelle que le repas pour un enfant est facturé 3,10 €aux familles.

Le Conseil Municipal propose de mettre en place un tarif préférentiel pour nos agents : 2,89 €le repas.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DECIDE de mettre en place les tarifs suivants à compter de l'année scolaire 2020-2021 :

- 2,89 €pour les agents communaux

- 4 €pour les personnes extérieures (enseignantes, animateurs, élus, parents d'élèves le cas échéant)

A l'unanimité (pour : 10 contre : 0 abstentions : 0)

Informations et Questions diverses :

- Besoins de l'école

Il est évoqué les besoins futurs de l'école :

- Peinture des classes à prévoir pour l'année 2021
- Achat d'un tableau blanc à ajouter à côté de l'actuel dans une classe
- Butte végétale dans la cour de l'école à végétaliser et voir si le projet de jardin partagé intéresse

- CR Chemin de randonnée

La Fédération française de randonnée propose de remettre en état le GR 25 de la D318-1 à la ligne Jacob, d'entretenir le fauchage le long du bois et de faucher de la Brosse au Chêne aux Dames.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'il a fait un tour des chemins communaux avec l'ancien maire. Il propose de retirer les barrières situées sur la ligne des trois pierres après prise de contact avec les Consorts Vuitton. Il est proposé d'installer des panneaux aux entrées des lignes communales (Jacob, des trois pierres, des bretons).

- Réunion SIDEPE

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que le SIDEPE a fait une demande de subvention dans le cadre de la part exceptionnelle de la DSIL pour lancer les travaux sur les réseaux d'eau du syndicat. La Puisaye fera partie de la deuxième tranche en 2022. Les travaux sont prévus du Bourg au Mineray et du Bourg à Glatigny. Les élus vont voir avec l'agence de l'eau pour coordonner les travaux avec les travaux de la voirie départementale.

- Routes

Monsieur Menant d'Eure-et-Loir Ingénierie doit rencontrer Monsieur le Maire pour faire le tour de la voirie départementale. Deux panneaux d'affichage doivent être installés le long de routes départementales. Ce sujet sera évoqué avec Monsieur Menant.

Il est proposé de voir aussi ce qui peut être envisagé à La Barberie pour diminuer la vitesse.

- Visite de Monsieur le Sous-Préfet

La visite est prévue le 2 octobre 2020 à 15h. Monsieur le Sous-Préfet visitera l'école, le lavoir, l'ancien presbytère.

- Terrain agricole communal

Monsieur le Maire informe qu'un terrain communal agricole est actuellement loué à un agriculteur. Il convient de le récupérer afin de l'inscrire dans le PLUi de la commune comme potentiel terrain pour un agrandissement du cimetière mais aussi afin d'organiser la fête communale sur ce terrain.

- Programme de la matinée bénévolat

- Changement du tableau numérique
- Nettoyage du monument aux morts

- Abattage de l'arbre qui gêne dans un chemin rural
- Coupe des branches du laurier qui gênent dans la cour de l'école

- Concert

Un concert est prévu le 9 octobre 2020 à 20h30 à l'église de La Puisaye. L'entrée est payante. Les élus s'organisent pour le bon déroulement de cet évènement.

- Commission fêtes

Une réunion est à prévoir prochainement pour préparer les colis des aînés en remplacement du traditionnel repas des aînés.

- Distributeur de pain

Monsieur le Maire informe les membres du conseil d'une publicité concernant l'installation d'un distributeur de pain dans les villages. Il est proposé de prendre contact avec l'entreprise.

- Projets 2021

- Restauration du lavoir
- Travaux de voirie communale
- Sol dans l'ancien presbytère
- Aménagement devant la mairie
- Changement du portail de l'école, du portail de l'ancien presbytère, restauration du portillon

- Blason de la commune

Le Conseil Municipal souhaiterait avoir un logo pour la commune. Des recherches ont été effectuées pour retrouver des archives. Il semblerait qu'une photo de l'ancien château présent sur la commune pourrait faire office de logo. Ce projet est à l'étude.

- Commission Communication

Présentation du plan de distribution communale

Proposition du nom de domaine pour le site internet de la commune

Pour la validation de la mailing liste de la commune, un flyer sera distribué.

- Commission Cimetière

Prochaine réunion prévue le 3 octobre 2020 à 10h

- Contact avec le Parc Régional du Perche

En 2025 la commune pourrait intégrer le Parc. Il est proposé de prendre rendez-vous avec le directeur du parc. La redevance est d'1€30 par habitant par an.

Séance levée à 21:30

En mairie, le 6/10/2020

Le Maire
Philippe DEBATISSE